



LUBÉRON ÉCOLE DE CONDUITE



La certification qualité a été délivrée au titre de la ou les catégories suivantes :

Actions de formation

NOS PERMIS



PERMIS **CE**



PERMIS **A2**



PERMIS **A1**
PERMIS **7H**
125 CM³
2 OU 3 ROUES



VOITURE
ÉLECTRIQUE



PERMIS **C**



PERMIS **BE**
REMORQUE
B96



PERMIS **AM**



CODE

NOS FORMATIONS



CODE
EN LIGNE



FORMATION
R 489



PASSERELLE
A2 - A



FORMATION
R 490

N° SIRET 820 660 066 00045 RCS AIX EN PROVENCE
Code APE 8553 Z - N° TVA Intracom FR27820660066
N° agrément E 1801300050
N° Déclaration d'activité 93131625913

DEVIS B – *boite automatique* CONDUITE SUPERVISÉE

Démarches administratives – enseignement théorique spécifique – formation pratique hors circulation – formation pratique en circulation – fournitures pédagogiques – présentation à l'examen pratique

LIEU DE LA FORMATION : CENTRE DE FORMATION ET PISTE PRIVÉE A PEYROLLES

PERMIS B(78)

- Formation
- Frais d'inscription
- Accès au code en ligne
- 13h de formation
- 2 heures de rendez-vous pédagogiques en fin de formation

Nos formations sont financables par l'intégralité des opérateurs de compétence (OPCO)

HT..... 983.33€
TVA..... 196.67€
TTC..... 1180.00€

Montant forfaitaire pour l'ensemble des prestations, dans la limite d'1 passage, et 13h de formation.

Les délais d'enregistrement en préfecture étant longs, il est impératif de constituer votre dossier en auto-école 3 semaines avant le début du stage.

Nous attirons votre attention sur le fait que : en cas d'échec à un examen théorique général (plateau ou circulation), les dates de stage sont susceptibles d'être modifiées en fonction des places d'examen attribuées par la préfecture. La réinscription sera facturée 90.00 €.

Les heures de circulation seront facturées 50€/heure en cas d'échec.

A SAVOIR

ETG (Epreuve Théorique Générale appelé code de la route) est valide 5 ans. Il est obligatoire pour passer les permis BE-C-CE.

ETM Epreuve Théorique Moto, est réservée uniquement aux permis A1-A2-

Pour les formations, passerelle-125-B96, vous n'avez pas besoin d'examen du code de la route.

€ Nos paiements en ligne : <https://boutique.luberon-ecole-conduite.fr/>

PROGRAMME DE FORMATION - *supervisée*

○ OBJECTIFS

- d'acquérir de l'expérience de conduite à moindre coût pour compléter sa formation initiale et, en cas d'échec à l'examen pratique, d'améliorer ses acquis en attendant de le repasser ;
- d'augmenter sensiblement ses chances de réussite à l'examen du permis de conduire

○ PROGRAMME DE FORMATION

La conduite supervisée se déroule avec un accompagnateur.

Au cours de cette phase d'acquisition d'expérience de la conduite, l'élève doit :

- autant que possible, conduire sur le réseau routier et autoroutier du territoire national, à différents moments du jour et de la nuit et par diverses conditions météorologiques ;
- respecter les limitations de vitesse mentionnées à l'article R. 413-5 du code de la route

○ DURÉE DE LA FORMATION

La phase de conduite supervisée n'a pas de durée minimale obligatoire ni de distance minimale obligatoire.

- formation initiale : formation théorique + formation pratique (13 heures minimum)
- un rendez-vous pédagogique préalable de 2 heures minimum avec l'accompagnateur

○ LIEU DE LA FORMATION

- Luberon Ecole de Conduite

○ PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

- Avoir réussi le code de la route
- Avoir suivi une formation pratique avec un enseignant de l'école de conduite (13 heures min)
- Avoir d'une évaluation favorable de la part de son enseignant de la conduite et de la sécurité routière

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou les catégories suivantes :

Actions de formation

○ SANCTION DE FORMATION

- Permis de conduire de la catégorie B(78)

○ MOYEN PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Aires d'évolution spécialement aménagées.
- Véhicules adaptés à l'enseignement.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage

○ ÉVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Conditions de réussite : avoir suivi dans son intégralité la formation, satisfaire un examen blanc

○ ENCADREMENT

- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.
- L'accompagnateur doit : être titulaire du permis B depuis au moins 5 ans et sans interruption ; avoir obtenu l'accord de son assureur ; être mentionné dans le contrat avec l'école de conduite. Il est possible d'avoir plusieurs accompagnateurs, également hors cadre familial

PIECES A FOURNIR

- **4 photos d'identité , type passeport, avec signature en gros plan et code numérique. Formule disponible dans les photomatons et auprès de nombreux photographes des environs**
- **1 photocopie recto-verso de votre carte d'identité ou de votre passeport en cours de validité ;**
- **Photocopie du permis de conduire (si vous en avez déjà un, ex : AM/A1/A2)**
- **Si entre 18 et 25 ans , 1 photocopie du certificat individuel de participation à la JDC – Journée de Défense et de Citoyenneté ;**
- **1 justificatif de domicile (quittance de loyer, téléphone, ou encore EDF)de moins de 3 mois [Attention, les attestations de titulaires de contrat ne sont pas acceptées, seules les factures de téléphone, gaz, impôts seront acceptées]**
- **Si vous êtes hébergé(e) : 1 attestation d'hébergement + 1 photocopie de la carte d'identité (recto-verso) de l'hébergeur + 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois.**
- **1 enveloppe rose (lettre suivie) préaffranchie, en vente dans les bureaux de poste**

PASSAGE DE L'EXAMEN DU CODE DE LA ROUTE :

Lorsque votre dossier sera complet et envoyé à l'ANTS, nous vous enverrons un lien internet, qui vous permettra de vous entraîner au code la route.

Enfin, à l'issu de la validation de votre dossier par les services de l'ANTS, vous pourrez désormais passer code de la route en suivant ces étapes :

- Se rendre sur le site www.lecode.laposte.fr ou www.objectifcode.sgs.com ou Dekra
- Choisir sa ville : Aix-en-Provence, Pertuis ... Choisissez une date, puis réservez.
- Entrez vos coordonnées comme indiqué sur le site, ainsi qu'une adresse mail VALIDE - vous recevrez par la suite votre convocation sur cette même adresse, ne vous trompez pas.
- Entrez votre numéro NEPH (c'est votre n° de permis, n'hésitez pas à nous appeler si vous ne le trouvez pas) et sélectionnez « Candidat libre »
- Réglez les 30 euros qui vous sont demandés par carte bancaire (et uniquement par carte bancaire, ce montant est destiné à l'Etat).
- Par la suite, vous recevrez une convocation à présenter le jour de l'examen avec votre pièce d'identité en cours de validité.
- Une fois l'examen passé, les résultats vous parviennent par mail dans la journée (il se eut que cela ne soit pas le cas et prennent plus de temps que prévu, ne paniquez pas et patientez). Une fois reçu, il vous faut **IMPÉRATIVEMENT** nous les faire parvenir par mail afin que nous puissions les joindre à votre dossier lors du passage de l'examen pratique.